

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-1722

présenté par

M. Gouffier-Cha, Mme Bazin-Malgras, Mme Karamanli, Mme Lasserre, M. Orphelin,
Mme Brunet, Mme Chapelier, M. Corceiro, Mme Delpirou, M. Falorni, M. Pellois,
Mme Provendier et Mme Rossi

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.